



## Feux de forêt

# COMMUNIQUÉ

Dimanche 14 décembre 2025

### LEVÉE DU DISPOSITIF ORSEC FDF DE NIVEAU 2 Communes de l'Île des Pins et de Koumac

Compte tenu de l'efficacité des actions menées par l'ensemble des moyens engagés et de l'amélioration des conditions météorologiques, les feux de forêt survenus sur les communes de l'Île des Pins et de Koumac sont déclarés définitivement maîtrisés et éteints.

En conséquence, le dispositif ORSEC Feux de Forêt (FDF) de niveau 2 est levé ce jour à 17 heures sur les communes de l'Île des Pins et de Koumac.

Bilan des opérations :

- Aucune victime n'est à déplorer ;
- Environ **2 040 hectares** de végétation ont été impactés par les incendies, tous secteurs confondus.

#### Secteur : Île des Pins

Les opérations auront mobilisé pendant 15 jours des moyens humains et matériels exceptionnels, avec notamment :

- plus de 1 500 largages réalisés par les hélicoptères bombardiers d'eau ;
- les sapeurs-pompiers de la sécurité civile locale, ceux de l'aérodrome de l'Île des Pins et les militaires de la BMSC ;
- l'engagement de l'unité drones de la sécurité civile ainsi que celle de la Brigade des Militaires de la Sécurité Civile (BMSC) venue en renfort de l'Hexagone ;
- le soutien constant de l'association ABBN de l'Île des Pins.

L'ensemble de ces acteurs ont œuvré jour et nuit, sans relâche, pour venir à bout du plus important feu de forêt enregistré depuis celui de la Montagne des Sources en décembre 2005.



[securite-civile.gouv.nc](http://securite-civile.gouv.nc)



GOUVERNEMENT DE LA  
**NOUVELLE-CALÉDONIE**

## **Secteur Koumac**

Sur la commune de Koumac, les opérations ont mobilisé :

- les sapeurs-pompiers du SIVM Nord ;
- les militaires du RSMA ;
- les moyens de la sécurité civile de Koné ;
- ainsi que l'appui des renforts de la BMSC.

## **Appel à la vigilance**

Au regard des conditions météorologiques toujours favorables aux départs de feu, nous appelons la population à la plus grande prudence.

**Il est rappelé que l'usage du feu à des fins non domestiques demeure strictement interdit.**

Nous remercions l'ensemble des intervenants pour leur engagement exemplaire et la population pour son sens des responsabilités.